



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 30 novembre 2005

Communiqué de presse

## COMMUNIQUÉ RELATIF À LA BANQUE POSTALE

BNP Paribas, le Groupe Banque Populaire, le Groupe Crédit Agricole et la Société Générale ont pris acte de la décision de ce jour du CECEI d'agréer la Banque Postale. Ces établissements considèrent que la création de la Banque Postale introduit de multiples distorsions de concurrence qui tiennent en particulier à la commercialisation du Livret A et aux charges de retraite supportées par la Banque Postale.

Ils ont, en conséquence, décidé d'introduire une action conjointe auprès de la Commission européenne.